

Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annances: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

ROUBAIX, 3 JUI 1879

BOURSE DE PARIS DU 3 JUI

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares.

Table of stock market prices for Paris, continued.

Table of stock market prices for Paris, continued.

DEPECES COMMERCIALES

New-York, 3 juin. Change sur Londres, 4,37 50; change sur Paris, 5,13 75, 100.

Café good fair, (la livre) 13 3/8, 14 5/8.

Au moment où nous mettons sous presse, les dépêches du Havre, de Liverpool et de New-York ne nous sont pas parvenues.

LE CONGRÈS DU TRAVAIL NATIONAL

Hier a eu lieu à Lille le grand meeting organisé en l'honneur de M. Puyquerly.

Il faudrait tout mettre en parallèle dans le voyage dans le Nord de ces deux hommes politiques; la réception qui a été faite à chacun d'eux, les deux cents personnes qui ont supporté l'ennui de la harangue du ministre, les cinq mille auditeurs qui se pressaient dans la salle de l'hippodrome, les vains efforts du premier pour recueillir quelques applaudissements de commande, l'enthousiasme débordant qui n'a cessé de se manifester pendant tout le discours du second. Tandis que M. Tirard donnait lec-

ture des pauvres hidalges, des voleurs, pour ne pas les qualifier autrement, — des sophismes qui composent toute sa harangue, M. Puyquerly se livre à son auditoire dans une de ces improvisations qui subjugent, et imposent la vérité à ceux qui lui sont les plus hostiles. Mais d'hostilité il n'y en avait pas parmi tous ceux, industriels, patrons et ouvriers qui s'étaient rendus à l'hippodrome, car chacun semblait heureux de manifester sa sympathie pour le champion qui défend avec tant de persévérance et d'énergie, la cause du travail national et de la prospérité du pays.

Le meeting était annoncé pour 2 heures 1/2. Malgré toutes les réjouissances qui sollicitaient la curiosité publique, foule s'est portée en masse à l'hippodrome qui à deux heures commençait déjà à se remplir. Une demi-heure après, il avait plus de trois mille personnes réparties dans toutes les places; mais même après que la séance est ouverte on ne cesse d'arriver et lorsque M. Puyquerly est monté à la tribune on ne peut évaluer à moins de 4,800 à 5,000 les auditeurs accourus pour applaudir l'illustre orateur.

C'est M. Alfred Delessalle, vice-président du comité, qui a prononcé le discours d'ouverture. Il a pour assesseurs MM. Beaucaerne-Leroux, président du Comité agricole; Delfosse, président de la Chambre de commerce de Roubaix; G. Colombier, vice-président du comité; Thieriez, président du comité cotonnier; Herbeau, membre de la Chambre de commerce de Tourcoing; Derode, membre de la Chambre de commerce de Lille.

Sur l'estrade, nous remarquons un grand nombre d'industriels et de membres des Chambres de commerce et des comités de la région, M. Henri Bernard, président de la Chambre de commerce de Lille; MM. Théry et Pajot, sénateurs; MM. Debuchy et des Rotours, députés. Point de sénateurs et de députés de la gauche. Sans doute ils sont restés chez eux à verser des larmes sur le fiasco Tirard.

M. ALFRED DELESSALLE, président du congrès, prend la parole le premier, et commence par souhaiter la bienvenue à M. Puyquerly, est athlète de la protection, c'est-à-dire du travail national. (Vifs applaudissements.) Il rappelle son rôle comme négociateur du traité de paix à Paris et à Berlin et lui décerne le titre de libérateur du territoire. (Ces dernières paroles sont accueillies par un tonnerre d'applaudissements.)

Avant de céder la parole à M. Puyquerly, M. Delessalle croit de son devoir d'ajouter quelques mots pour répondre en sa qualité de président du comité cotonnier, à des allégations qui se sont récemment produites. Il n'est pas exact de dire que l'industrie française n'est pas à la hauteur de sa tâche, il en prend à témoin l'exposition de 1876 où l'industrie du Nord a particulièrement brillé et où les exposants n'ont pas obtenu la justice qu'ils méritaient.

Tel d'entre eux n'a pas figuré sur la liste des récompenses qui est méritée non pas en ce qui concerne le produit, mais en ce qui concerne la fabrication. L'orateur n'a pas cité le nom de notre sympathique concitoyen auquel il faisait allusion, mais il était sur toutes les bouches et des applaudissements prolongés ont accompagné son nom d'explorer le sentiment de tous.

M. BAUCARNE-LEROUX, président du Comité agricole de Lille, prononce ensuite l'allocation suivante souvent interrompue par des marques d'assentiment et des braves répétées.

Messieurs, j'éprouve une profonde émotion en prenant aujourd'hui la parole au milieu de cette grande et nombreuse assemblée et ce face des représentants les plus autorisés de l'agriculture et de l'industrie.

Qu'il me soit permis en commençant de me faire l'interprète de vos sentiments pour remercier l'honorable M. Puyquerly, cet intrépide défenseur du travail national, d'avoir bien voulu se rendre au milieu de nous, nous apporter le concours de son éminente parole. Qu'il veuille bien recevoir au nom de l'agriculture et de l'industrie, l'hommage de notre sympathique reconnaissance.

De cette assemblée se dégage un enseignement heureux et sans précédent. C'est de voir l'agriculture et l'industrie, ces deux forces vives de la nation et de notre économie sociale se donner la main, se grouper et s'unir pour poursuivre le même but et lutter ensemble contre le danger commun qui nous menace les uns et les autres.

D'un bon à l'autre, de la France, la question des traités de commerce et le re-

nouvellement des tarifs douaniers, font l'objet des inquiétudes et des préoccupations; on se demande avec une certaine anxiété dans la bataille qui va se livrer, quel sera le régime qui va prévaloir, le libre échange ou la protection.

La crise que traverse l'agriculture ne ressemble nullement aux crises passagères d'autrefois, où une mauvaise année était compensée par des années meilleures. Le cultivateur alors attendait avec patience et ne se plaignait pas. Mais la crise actuelle n'a pas ce caractère, elle s'annonce à l'état de permanence et ne peut disparaître qu'avec la cause elle-même, c'est-à-dire le libre-échange qui lui fait l'espérer, a fait son temps.

Il y a un fait qui existe, et il n'y a rien de brutal comme un fait. C'est l'importance énorme de nos importations. Elles se sont élevées en 1878 à plus d'un milliard cent millions, alors que nos exportations se trouvent réduites à 300 millions, c'est-à-dire pendant l'espace d'une année plus de 800 millions sont sortis de France pour être versés dans la caisse des pays étrangers.

Un pays qui se trouve placé dans ces conditions marche sûrement et fatalement à sa ruine. C'est contre ce régime que l'agriculture élève la voix, c'est contre ce régime que de tous les points de la France agricoles s'élevaient des protestations et des revendications avec une énergie inconnue jusqu'à ce jour.

Comment, messieurs, tandis que la plupart des autres départements se consacrent pour éléver des droits à l'entrée des produits français dans leur pays, nous, Français, nous laisserions nos portes toutes grandes ouvertes aux produits étrangers, venant faire concurrence à nos produits, nous marcher au grand préjudice de notre production et de la vitalité du travail national. Ces produits étrangers profitent de nos chemins de fer, de nos routes, de nos canaux, tandis que les produits du sol français, qui ont été élevés dans nos conditions n'est pas possible; à pareil régime a pour conséquence infaillible l'abaissement de notre agriculture l'amoindrissement de la valeur de la propriété et à bref délai l'abaissement des salaires des ouvriers.

Veut-on arriver à ce résultat et dire aussi que l'agriculture est appelée à disparaître en France, et devenir la tributaire absolue des autres départements du Nord et de tous les impôts. La concurrence dans ces conditions n'est pas possible; à pareil régime a pour conséquence infaillible l'abaissement de notre agriculture l'amoindrissement de la valeur de la propriété et à bref délai l'abaissement des salaires des ouvriers.

Ce que demande l'agriculture, ce n'est pas à proprement parler de la protection, ce qu'elle demande c'est l'égalité. Elle demande que des droits compensateurs soient établis sur les produits étrangers à leur entrée en France équivalant aux charges qui pèsent sur les produits agricoles du sol français. Ce qu'elle demande c'est l'équité et la justice.

Qu'on ne s'y trompe pas, messieurs, lorsque l'agriculture souffre, c'est plus de 20 millions d'habitants qui souffrent avec elle. Lorsque l'agriculture est prospère, le pays tout entier s'en ressent.

Des résolutions et des vœux ont été formés par les nombreuses sociétés agricoles de la France. Nous espérons que nos représentants prendront en main la défense de ces précieux intérêts agricoles et industriels gravement compromis et qu'ils useront de leur influence auprès du gouvernement et dans nos assemblées délibérantes pour les faire prévaloir.

Nous avons, en un mot, l'espérance que ces intérêts ne seront pas sacrifiés au régime du libre-échange que l'expérience a condamné.

M. MARIAGE, fabricant de sucre, vient à son tour plaider la cause de l'industrie sucrière dans le nord. Il constate qu'il y a dans le département du Nord 40,000 hectares cultivés en betteraves; que chaque hectare supporte un impôt de 2,900 francs, représentant plus que la valeur foncière moyenne de l'hectare dans beaucoup de départements français. Il démontre que l'industrie sucrière dans le département du Nord représente une valeur de 115 millions et que le prix du sucre qui est descendu progressivement de 46 à 48 fr. ne peut plus être abaissé, à moins qu'on ne veuille suspendre complètement l'industrie sucrière en France.

Suivant l'orateur, malgré cette diminution considérable dans le prix de la marchandise fabriquée, le consommateur paie toujours le sucre à peu près au même prix. Il ne s'agit donc pas de jeter de nouveau à la tête des sucriers cet argument qui ne porte pas. En l'état actuel des choses, la sucrierie est à bout de forces et à moins que l'on ne vienne à son aide en supprimant une partie de ses frais généraux (droits et charbons) elle ne peut plus diminuer qu'une chose (ce à quoi elle ne veut pas consentir) les salaires des ouvriers qu'elle emploie. (Bravos et applaudissements prolongés.)

L'orateur regrette que la loi sur le vinage et le sucrage des vins ait été rejetée. Au moment où le ministre des finances plaide notre cause, ce qu'il était une nouveauté, s'écrie l'orateur aux applaudissements prolongés de l'auditoire, on n'a même pas su réunir le nombre de signatures nécessaires pour un scrutin public, et la loi n'a pas passé.

Il termine par des considérations sur le groupement des intérêts particuliers qui constitue l'intérêt général. Cette petite allocution semée de traits d'esprit, a été très goûtée; comme celle de M. Beaucaerne-Leroux et de M. Delessalle, elle a été très applaudie.

À ce moment où M. Puyquerly vient à prendre la parole, l'assistance éclate en bravos frénétiques.

M. PUYQUERLY commence par remercier l'auditoire des marques de sympathie qu'il lui témoigne avant même qu'il ait pris la parole. Il constate avec bonheur l'étroite solidarité qui vient de s'établir entre les intérêts de l'agriculture et ceux de l'industrie dans le département du Nord. Il annonce, qu'après avoir pris la parole à Lille où il vient de se rendre au foyer de la protection, il ira à Bordeaux, dans le centre du libre-échange prêcher la même croisade et soutenir les mêmes convictions. (Explosion d'enthousiasme et criétements de bravos.)

Il espère prouver aux Bordelais que si l'industrie du Nord n'est pas prospère, les produits de la viticulture n'auront qu'à en souffrir. Le département du Nord à lui seul fait deux fois autant de vins de Bordeaux que tous les autres départements du Nord, et tous les impôts. La concurrence dans ces conditions n'est pas possible; à pareil régime a pour conséquence infaillible l'abaissement de notre agriculture l'amoindrissement de la valeur de la propriété et à bref délai l'abaissement des salaires des ouvriers.

Le département du Nord à lui seul fait deux fois autant de vins de Bordeaux que tous les autres départements du Nord, et tous les impôts. La concurrence dans ces conditions n'est pas possible; à pareil régime a pour conséquence infaillible l'abaissement de notre agriculture l'amoindrissement de la valeur de la propriété et à bref délai l'abaissement des salaires des ouvriers.

Il constate que le département du Nord, par exemple, supporte 217 fr. d'impôt par hectare, alors que ce même impôt descend jusqu'à 50 et même 40 francs sur la plupart des autres départements du Nord.

Pourquoi cette différence de traitement? Parce que le Nord, au lieu d'être resté routinier, ainsi que quelques esprits attachés à la routine, est resté à la tête de l'industrie nationale. (Applaudissements frénétiques.)

M. Puyquerly dit qu'il a été vivement attaqué par la Chambre de commerce de Manchester pour avoir exagéré le taux des salaires ouvriers en France. Il est heureux de constater que le département du Nord, entouré des acclamations des représentants si autorisés de la grande industrie du Nord. (Tonnerre d'applaudissements.)

Le journal anglais l'Economist constate que le régime du libre-échange en France, qui se voit actuellement dans la Grande-Bretagne ne réside pas dans la diminution de la protection, mais bien dans la diminution progressive et excessive des salaires, qui, dans certains milieux, a atteint jusqu'à 52 2/3 depuis 1873.

Et bien! reprend l'orateur, nous ne voulons pas entrer dans cette voie; nous voulons conserver intacts les salaires de nos ouvriers et soutenir la lutte par d'autres moyens. (Sensation et vif mouvement.)

La chambre de commerce de Manchester apprendra la vérité non par la voix de M. Puyquerly qu'elle n'écouterait pas, mais par ses propres ouvriers, lesquels déclarent que les salaires ont été réduits de moitié en Angleterre, de 6 shillings à 3 shillings prix dernier. Avec le libre-échange, ce n'est pas la vie à bon marché, c'est la misère à bon marché que l'on donne à l'ouvrier. (Tonnerre d'applaudissements.)

apens. Selon moi, elle était complice dans le premier crime. Elle soupait avec ce brave homme, quand l'assassin est entré tout doucement et l'a tué d'un seul coup de bâton sur la crâne. Ils ont poussé le cadavre dans l'office et ils sont allés dans le salon pour délibérer sur ce qu'ils allaient faire.

La, l'assassin, qui avait prémédité de se débarrasser de son associé, lui a donné un coup de couteau dans le cœur, et l'a fourré dans la malle. Le muet était prévenu. Il est arrivé à l'heure dite, et il a emporté la malle surson dos.

— Alors, d'après ce système, si les sergents de ville ne l'avaient pas arrêté, il serait revenu avec son maître chercher l'autre cadavre? — Certainement? — C'est du moins très probable. Mais, comment expliquez-vous, mon cher Tolbiac, que l'assassin soit entré ici, la nuit suivante, et qu'il ait dit: Marie êtes-vous là? Il devait bien savoir qu'elle n'y était pas. Cette objection parut déconcerter M. Tolbiac. Mais il se remit vite et il dit froidement: — Il devait y avoir une femme de chambre qui s'appelait Mary. Et elle devait être d'accord avec le meurtrier, car elle a disparu, n'est-ce pas? — Le soir du crime.

Un auditeur des galeries pousse le cri de: Vive la République. Ce cri ne trouve pas d'écho dans la salle.)

Le libre-échange oppose à l'intérêt des producteurs celui des consommateurs. D'après M. Puyquerly, cette objection n'est qu'un sophisme. Le consommateur use peu de tissus et énormément de nourriture. Les droits protecteurs sur tel tissu n'imposeraient, par exemple, à l'ouvrier qu'une augmentation de 20 centimes par an, tandis que la diminution des salaires, résultant de la crise aiguë due à l'application des doctrines du libre-échange lui imposera une diminution de 52 0/0. Le fisc prend au consommateur la moitié de la valeur du vin et du sucre. La seule industrie qui est restée prospère en France est celle de la laine parce que les droits mis sur l'importation étrangère des produits de cette industrie sont suffisants. La seule réclamation que cette industrie élève consiste à substituer les droits au poids aux droits ad valorem qui favorisent la fraude. (Bravos et applaudissements.)

Quant à l'industrie du coton, la perte qu'elle a éprouvée par suite des traités de commerce représentés, d'après l'orateur, 90 millions de salaires perdus et l'existence de 100,000 personnes.

Le libre-échange a dupé la consommation sous une autre forme encore, en encourageant la production de la pacotille. On fabrique dans ce pays pour l'exportation des étoffes où il entre à peine 30 0/0 de coton et 70 0/0 de colle. Le consul anglais de Sang-Hai, M. Davenport, le constate dans un rapport où il déclare que l'importation américaine, qui est honnête et loyale, est en train de détruire l'importation anglaise.

M. Puyquerly en arrive aux traités de 1860. À cette époque, un industriel anglais et un avocat français se sont réunis et ont engagé pour dix ans le commerce français. Avant cette date, l'orateur le prouve chiffres en mains, le commerce et l'industrie prospéraient et se développaient, depuis elles ne cessent de déperir et de s'affaiblir. Ce n'est pas que les importations augmentent et que les exportations diminuent.

Un pays se ruine s'il achète plus qu'il ne vend. Dimanche, dans son discours, M. Tirard s'appuyait sur ce fait que les objets manufacturés nos exportations étaient plus considérables que les importations; mais ce que le ministre ne dit pas et ce que M. Puyquerly prouve, documents en mains, c'est que nos exportations d'objets manufacturés ont diminué notablement depuis 1860.

La constatation de ce fait produit une impression immense et dès lors, la cause de M. Puyquerly est gagnée pour tous les hommes de bonne foi.

M. Puyquerly dit ensuite que l'intérêt du Midi, dans la question économique, se confond avec celui du Nord. Le Midi est surtout un grand producteur de vins, c'est le département du Nord qui consomme la majeure partie de ces vins et, si l'industrie pérorait dans le Nord, la consommation des vins s'en ressentirait forcément.

Il constate en passant que les produits qu'on prétend avoir gagnés au libre-échange y ont perdu. Il en est ainsi notamment pour les vins et les soies, l'industrie parisienne elle-même a perdu aux traités de commerce. L'exportation des vêtements confectionnés serait descendue, d'après lui, de 107 à 80 millions.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les pays de libre-échange, en présence de pareils résultats, repoussent à cette heure des théories qui ont pu un moment les séduire, mais qui, en réalité, n'ont rien fait pour leur prospérité et l'ont, au contraire, atteint profondément.

La marine est également intéressée au complet abandon de ces théories funestes; si l'on ne rétablit pas quelque jour le surtaxe de pavillon, le pavillon français disparaîtra de tous les ports du monde. Il ne restera plus que les navires subventionnés par l'État, et, notons-le, ces navires appartenant à des compagnies qui ont à leur tête des hommes qui, protectionnistes à leur profit, défendent le libre-échange à outrance, lorsqu'il s'agit des autres.

Les compagnies de chemins de fer ont obtenu en France un monopole contre lequel le moment n'est pas venu de s'élever. Mais il faut bien reconnaître qu'elles en ont profité pour établir des tarifs arbitraires et qui presque toujours favorisent les produits étrangers au détriment des produits français. M. Puyquerly le prouve par de

nombreux exemples. Il est parfois meilleur marché de faire venir une marchandise de l'étranger, par nos voies ferrées, que de la prendre sur un point intermédiaire du parcours.

À chaque instant nous aurions dû interrompre ce rapide résumé si nous avions noté tous les applaudissements qui ont accompagné chacune des parties de ce discours, mais il est inutile de signaler qu'il est redoublé quand l'orateur a parlé avec force contre l'intolérable abus des tarifs des Compagnies de chemin de fer, dont les industriels de ce pays particulièrement, ont tant à souffrir.

Depuis 1860, dit M. Puyquerly, les changes qui pèsent sur les contribuables ont considérablement augmenté. Depuis 1870 l'impôt public annuel s'est accru en France de 2 milliards. C'est faux que le système du libre-échange produise la vie à bon marché; il ne diminue pas le prix de consommation des objets nécessaires à la vie, mais, quand cela serait, quel bénéfice en résulterait pour le consommateur? Car il ne suffit pas qu'un produit soit à bon marché, il faut encore qu'on ait de quoi le payer. Si la conséquence du libre-échange est de réduire les salaires, quel sera le bénéfice de l'ouvrier qui achète, qui ayant été producteur avant d'être consommateur, a perdu 2 francs 50 ou trois francs par jour pour payer quelques centimes de moins sa nourriture et ses habits? Mais ce qui prouve bien que le système du libre-échange ne réalise pas la réduction du prix des objets consommés, c'est que depuis 1860, en France tout a cherché, tandis qu'en Amérique où la vie était exceptionnellement chère, il y a quinze ans, et qu'on n'a pas cessé de faire de la protection en tout et pour tout, la vie est aujourd'hui à bien meilleur marché qu'en Europe.

Dependant, l'Amérique a payé deux milliards de sa dette, au lieu de l'augmenter, et malgré la réduction du prix de revient de toute chose, la prospérité de ce pays n'a cessé de suivre une marche tellement ascendante qu'il vient aujourd'hui faire la concurrence à l'Europe sur tous ses marchés.

M. Puyquerly termine ce qu'il appelle spirituellement son tour du monde en montrant l'Allemagne, qui, après avoir fait du libre-échange, a reconnu son erreur et revient au régime de la protection pour sauver son industrie et son agriculture, et en constatant que l'Angleterre elle-même, dont on vantait jadis l'exceptionnelle prospérité, est maintenant descendue au dernier rang.

Il termine en disant que ce travail national ne réclame point une protection à outrance, qu'il admet la concurrence étrangère, mais pourvu que cette concurrence ne point armée contre lui par des tarifs; tout à son avantage.

Il demande qu'il y ait au moins égalité de traitement entre les deux productions. C'est à cette condition seulement que l'industrie française qui a résisté jusqu'à présent à des crises si nombreuses, mais qui est sur le point de fléchir, pourra faire bonne contenance.

Dans sa préoraison, M. Puyquerly rend un éclatant hommage aux populations laborieuses et intelligentes des pays du Nord. Les applaudissements et les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été données à Lille, lui sont un encouragement particulièrement précieux dans la grande lutte qu'il entreprend pour la défense des intérêts qui seuls peuvent assurer la puissance et la prospérité du pays.

À ce moment où il quitte la tribune, la salle entière s'est levée et lui fait une indescriptible ovation; les ouvriers qui forment une bonne partie de l'auditoire ne sont pas les moins empressés à se joindre à cette chaleureuse manifestation.

LE BANQUET DE L'HIPPODROME

Aussitôt après le meeting, la vaste salle de l'hippodrome s'est transformée en salle de banquet. Vers sept heures et demie, 350 convives, invités ou souscripteurs, s'y trouvaient réunis.

C'est le banquet le plus important qui se soit donné à Lille depuis de longues années. À la table d'honneur, à la droite de M. Puyquerly, nous avons remarqué MM. Thery, sénateur; Debuchy, député; Henri Bernard, Delfosse, Thieriez, Wallaert, G. Colombier; à sa gauche, MM. Delessalle, Pajot, sénateur; Baucarne, des Rotours, député; Derode, Barrois, Julien Leblanc et Mariage.

Pourquoi pas? La maîtresse avait peut-être ses raisons pour s'abstenir d'écrire elle-même. — En effet, ça s'est vu. Mais puisque nous nous occupons de la servante, montons dans l'appartement qu'elle occupait. C'est le seul que je n'aie pas visité.

— Montons, dit laconiquement M. Tolbiac. Cette inspection supplémentaire ne fournit aucun indice nouveau. La, comme dans les autres pièces, sauf l'office et la salle à manger, régnait l'ordre le plus parfait.

La aussi les armoires étaient vides. — La suivante avait, comme la dame, préparé son déménagement, dit l'agent supérieur. Si les caisses qui sont dans le corridor ne contiennent pas de vêtements à son usage; ce sera une preuve de plus qu'elle a emporté sa malle et, par conséquent, qu'elle est vivante et très probablement complice de l'assassin.

Maintenant, nous n'avons plus à faire dans la maison que des opérations médicales et judiciaires auxquelles il me paraît inutile que vous assistiez, car je vous enverrai copie des procès-verbaux. Je vous communiquerai aussi le résultat des recherches que je vais faire pour trouver le propriétaire et savoir à qui il a loué. Le reste vous regarde, mon cher Tolbiac, et à partir de ce moment vous êtes libre d'agir à votre guise.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 4 JUI

— 20 —

LA VIEILLESE

DE

MONSIEUR LECOQ

Par M. F. DU BOISGOBEY

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ se débêche

I.

Venez avec moi, ajouta l'agent supérieur en prenant le bras de Tolbiac et en le conduisant dans la salle à manger.

La porte de l'office était ouverte, et le premier objet que Tolbiac aperçut en mettant le pied dans la salle à manger, ce fut le cadavre du malheureux négociant qui gisait, la crâne brisé, sur le carreau sanglant.

— Vous savez son nom? — Oui. Et même mon collègue le connaissait. C'est un M. Lheureux, marchand de toiles, domicilié place du Panthéon.

Tolbiac ne dit rien. Il semblait méditer sur cette nouvelle indication. — Et, ce qui est caractéristique, reprit l'agent supérieur, c'est qu'on ne lui a rien volé. Il a ses bijoux sur lui. Nous pouvons, du reste, nous en assurer plus complètement, ajouta-t-il en prenant le portefeuille qui sortait à demi de la poche du mort.

— Qu'on prétende donc encore que la pratique du métier endurec le cœur!

Pourrait j'avoue, mon cher Tolbiac, que je ne vous savais pas si sensible. Nous en avons vu bien d'autres, vous et moi... quand ce ne serait que dans cette chambre de la rue du Sabot... La mère et les deux enfants égorgés... J'en avais la chair de poule... vous, vous n'avez pas bronché... et huit jours après vous trouvez l'assassin... Espérons que cette fois-ci vous le trouverez aussi vite... quoique vous ayez été un peu ému au début.

— Emu de contentement, oui, répondit Tolbiac qui avait déjà repris possession de lui-même. Je ne connaissais qu'une partie de l'affaire et je la trouvais obscure. Voilà une découverte qui l'éclaircit.

L'identité de ce second cadavre sera plus facile à constater que celle de l'autre. — C'est fait, mon cher. L'homme que vous voyez là est un brave négociant du quartier qui a eu le tort de s'embarquer dans une liaison illégitime avec la dame du logis. Ça saute aux yeux.

— Vous savez son nom? — Oui. Et même mon collègue le connaissait. C'est un M. Lheureux, marchand de toiles, domicilié place du Panthéon.

Tolbiac ne dit rien. Il semblait méditer sur cette nouvelle indication. — Et, ce qui est caractéristique, reprit l'agent supérieur, c'est qu'on ne lui a rien volé. Il a ses bijoux sur lui. Nous pouvons, du reste, nous en assurer plus complètement, ajouta-t-il en prenant le portefeuille qui sortait à demi de la poche du mort.

Tenez! que vous disais-je! deux billets de mille francs, un de cinq cents, quatre de cent... on n'a pas touché à l'argent.

Voilà le reste, pendant que nous y sommes... des factures acquittées... des cartes de visite au nom de Charles Lheureux... Ah! une lettre adressée à ce même Lheureux... L'écriture est d'une femme... — Montrez, dit vivement Tolbiac en allongeant la main.

— Nous allons la lire ensemble, mais il faut qu'elle reste au dossier. Voyons... c'est peut-être la clé que nous cherchons. Tiens, il n'y a que deux lignes: «Ce soir, chez moi, à dix heures précises. La grille sera ouverte.»

— Ça ne nous apprend pas grand-chose. Mais la lettre a certainement été écrite par la femme assassinée, car elle est signée: Mary.

— Vous savez donc que cette femme s'appelle Mary? demanda Tolbiac. — Oui, et en vous expliquant comment je le sais, je vais être amené à vous dire ce que je réservais pour vous faire une surprise, c'est que j'ai vu l'assassin.

— Vous l'avez vu... où? quand? — Ici, cette nuit. J'avais tendu une souricière et il m'était caché dans le boudoir. A minuit, un homme est entré tout doucement dans le salon et a prononcé ces mots: Marie, êtes-vous là?... en français d'abord, puis il a répété la phrase en anglais.

et un cache-nez sur la bouche. Il m'a semblé pourtant qu'il portait toute sa barbe et qu'il avait de gros sourcils.

— Et vous n'avez pas pu le faire arrêter! s'écria le commissaire. — Ah! voilà! j'avais eu la sottise idée de me cacher dans la caisse de l'horloge. J'ai éternué. Il a couru sur moi, il m'a enfoncé, et il s'est sauvé.

Et le plus fort, c'est que mes hommes qui montaient la garde dans la rue l'ont laissé passer sur le vu d'une carte d'agent qu'il leur a exhibée.

— Une carte d'agent! Pour le coup, voilà un indice, et avec celui-là il faudrait que je fusse bien malade pour ne pas réussir, dit M. Tolbiac, dont la figure s'était illuminée, depuis que le chef de la sûreté racontait qu'il avait aperçu l'assassin.

— Vous m'enverrez le plus tôt possible les deux numéros qui ont parlé à cet homme. Je ferai mieux. Je les mettrai à votre disposition pour un mois. C'est le 29 et le 33.

Mais avant d'aller plus loin, une question: Vous ne doutez donc pas que les deux meurtriers aient été commis par le même individu? — Je n'en doute pas. — Cependant, il n'a pas procédé de la même façon dans les deux cas. L'homme a été assommé, la femme a été poignardée.

— Qu'importe. Voulez-vous savoir comment je comprends les deux scènes? La femme a attiré le négociant dans un gues-

— Et ensuite il s'est montré? vous avez vu son visage? — Pas assez pour le reconnaître. Il avait son chapeau enfoncé jusque sur ses yeux

— Et ensuite il s'est montré? vous avez vu son visage? — Pas assez pour le reconnaître. Il avait son chapeau enfoncé jusque sur ses yeux

— Et ensuite il s'est montré? vous avez vu son visage? — Pas assez pour le reconnaître. Il avait son chapeau enfoncé jusque sur ses yeux

— Et ensuite il s'est montré? vous avez vu son visage? — Pas assez